



Le 18^e Salon des Auteurs Lorrains de VILLERS-lès-NANCY

aura lieu le
dimanche 12 avril 2026 de 10 h à 18 h

Salle Jean Ferrat au Centre des Écraignes
rue Albert 1^{er}, 54600 Villers-lès-Nancy

Déroulement de la manifestation

- Accueil des auteurs : A partir de 9 h
- Ouverture au public : 10 h (entrée libre).
- Repas des auteurs : 12 h 30
- Fermeture au public : 18 h

Association ADILL

Site web : www.adill.fr

Facebook : ADIL

déclarée en préfecture
le 14/09/2004 dont les
statuts ont été publiés
en date du

02/10/2004. La
dernière modification
en date du
07/11/2011.

Identifiant RNA :
W54004783. Type :
culture.

Ville de Villers-lès-Nancy



RÈGLEMENT

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

L'auteur doit avoir un ouvrage publié après le premier janvier 2025. Au-delà les inscriptions ne seront pas acceptées.

Le nombre de places est limité à 30 auteurs. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et seront closes quand le "quorum" sera atteint. Le clôture des candidatures est le 16 février 2026.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous avez plusieurs possibilités pour vous inscrire au salon :

*en étant déjà adhérent de l'ADILL, à jour de votre cotisation 2026

*en adhérant à l'ADILL (bulletin d'adhésion disponible sur le site web www.adill.fr – adhésion annuelle : 15 euros pour un auteur, 20 euros pour un éditeur ou un couple)

*en vous inscrivant sans adhésion à l'ADILL (le montant de l'inscription est de 20 euros)

Il appartient aux auteurs d'apporter leurs ouvrages. Ils pourront les dédicacer et les vendre. L'ADILL ne prélève aucun pourcentage sur la vente des ouvrages.

L'ADILL ne prend pas en charge les frais de déplacement et les frais d'hébergement.

Une salle sera mise à la disposition des auteurs pour le déjeuner. Le prix du repas est de 10€. L'auteur, qui préfère apporter son pique-nique, voudra bien le mentionner sur sa fiche d'inscription. Si une personne accompagne l'auteur et souhaite prendre le repas, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription. Il lui sera demandé la somme de 10 euros à régler le jour du Salon.

Tout auteur participant au Salon s'engage à fournir aux organisateurs les informations nécessaires pour la tenue du salon (biographie et références des publications, photo, bulletin d'inscription complet).

Pour le bon fonctionnement et l'organisation de ce Salon, en partenariat avec la municipalité de Villers-lès-Nancy, les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et seront closes le 16 février (aucune inscription on ne peut être acceptée après cette date).

Avec le soutien
de la ville de
Villers lès Nancy





BULLETIN D'INSCRIPTION

18e Salon des Auteurs Lorrains, dimanche 12 avril 2026 de 10 h à 18 h Au Centre des Ecraignes rue Albert 1er 54600 Villers-lès-Nancy

NOM et Prénom :

Courriel :

Adresse :

Code postal et ville :

Tél. :

Je sollicite ma participation au Salon des Auteurs Lorrains qui se tiendra le dimanche 12 avril 2026.

Genre d'ouvrage(s) : roman, poésie, nouvelles, conte, BD, etc.

Veuillez indiquer la référence (titre, date d'édition et prix) de votre dernier ouvrage le plus récent)

.....
.....
.....
.....

Note : L'Adill peut acheter 1 exemplaire à l'auteur, s'il a été publié après le premier janvier 2025.

- Je suis adhérent(e) de l'ADILL (à jour de ma cotisation)
- ou je souhaite adhérer à l'ADILL (Bulletin d'adhésion disponible sur le site)
- ou je ne souhaite pas adhérer à l'ADILL et j'acquitte 20 euros

Je m'inscris pour le déjeuner (entourer la réponse) : oui non

Je demande 1 repas pour personne(s) qui m'accompagne(nt).

À le
signature :

Bulletin à renvoyer par voie postale uniquement, à l'adresse suivante : Bernard COLIN 19 Bis rue Gambetta 54230 NEUVES MAISONS

Avec le soutien de
la ville de Villers-
lès-Nancy

Ville de Villers-lès-Nancy
 VILLERS
lès
NANCY